

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 11 janvier 2016 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de la Martinique, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Bourgogne-Franche-Comté, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Corse, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Champagne, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Lorraine, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Montpellier, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Toulouse-Midi-Pyrénées, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Limoges et du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Poitou-Charentes-Vendée

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 56,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Demailly (Olivier) est désigné pour siéger au sein de la commission régionale de la Martinique, en qualité de salarié exerçant des fonctions comptables et appartenant aux cadres supérieurs des entreprises industrielles et commerciales.

Mme Assouline (Guylaine) est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de la Martinique, en remplacement de M. Vauchot (Claude).

Article 2

Mme Viallet (Martine) est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Bourgogne-Franche-Comté, en remplacement de Mme Recor (Gisèle).

Article 3

M. Coucke (Pascal) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Corse, en remplacement de M. Deplette (Jean-Jacques).

Article 4

M. Houter (Bernard) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Champagne, en remplacement de M. Effa (Étienne).

Article 5

M. Houter (Bernard) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Lorraine, en remplacement de M. Perreault (Jacques).

Article 6

M. Marzin (Jacques) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Montpellier, en remplacement de M. Recor (Michel).

Article 7

M. Marzin (Jacques) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Toulouse-Midi-Pyrénées, en remplacement de M. Chantereau (Alain).

Article 8

M. Pineau (Bernard) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne, en remplacement de M. Garagnon (Gilbert).

Article 9

M. Riquer (Philippe) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne, en remplacement de M. Briday (Jean-Noël).

Article 10

M. De Voyer D'Argenson (Jean-Denis) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Limoges, en remplacement de M. Lisi (Gilbert).

Article 11

M. De Voyer D'Argenson (Jean-Denis) est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Poitou-Charentes-Vendée, en remplacement de Mme Dufay (Fabienne).

Article 12

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 janvier 2016.

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
MICHEL SAPIN

*Le ministre de l'économie,
de l'industrie et du numérique,*
EMMANUEL MACRON